

La [COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CHARLEVILLE-SEDAN](http://www.ca-charleville-mezieres-sedan.fr) / T : 03.24.57.83.00 (Ardennes) vient de mettre en place deux dispositifs d'aide à destination des PME et des entreprises du centre-ville. Les premières disposeront d'avances remboursables à taux zéro, de maximum 50 000 €, l'aide pour dynamiser le centre-ville sera elle plafonnée à 10 000 € par projet. www.ca-charleville-mezieres-sedan.fr